

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

*

Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMBLADE

*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 MARS 2021

AFFICHÉ LE 30 MARS 2021

CS-210329-01

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077089-20210329-CS-210329-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2021
Affichage : 29/03/2021

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 11
- Absents : 03
- Pouvoirs : 00

**CS-210329-01 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE
L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE - EXERCICE 2020**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à neuf heures trente, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt et un s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

- M. LYS Jacques (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme PERAUDEAU Marie-Christine (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. DAUGY Emmanuel (S)
- Suppléant de Mme OSTA AMIGO Laurence (T) . Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. PITARD Christian (S).....
- Suppléant de M. BARRAUD Vincent (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MARY Guy (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MALAGNOUX Jonathan (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. CRETIN Emmanuel (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme BALLOTEAU Claude (T) (S)..... Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. PETIT Jean-Marie (T) Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. TALLIEU Jean-Pierre (T) Conseil départemental de Charente-Maritime

En présence de :

- M. CHEVALIER Pierre-Yves Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

LES ABSENTS EXCUSES :

- M. FERCHAUD Pascal (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme LABARRIERE Fabienne (T) Conseil départemental de Charente-Maritime
- Mme QUENTIN Marie-Pierre (T) Conseil départemental de Charente-Maritime
- M. MATET Nicolas (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

° ° ° °

Secrétaire de séance : *MARY Guy*

° ° ° °

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
COMITE SYNDICAL DU
29 MARS 2021**

**CS-210329-01 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE
L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE - EXERCICE 2020**

Vu la loi n°94.504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4,

Considérant que l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales dispose que le comité syndical entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs, sauf règlement définitif,

Considérant que l'arrêté des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif et sur le compte de gestion du receveur,

Considérant que le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif,

Considérant les présentations antérieures du budget primitif de l'exercice 2020, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant le compte de gestion présenté par le comptable public en date du 16 mars 2021 (ci-joint) et dont un extrait synthétique figure ci-dessous,

N° codique du poste comptable: 017038		Nom du poste comptable : Tres. Royan		Etablissement : SM DES PORTS ESTUAIRE SEUDRE	
Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					
30600 - SM DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE					
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I- BUDGET PRINCIPAL					
Investissement	13 301,91 €		177 020,93 €		190 322,84 €
Fonctionnement	68 721,43 €	69 991,10 €	-147 656,60 €	130 000,00 €	-18 923,27 €
Total I	82 023,34 €	69 991,10 €	29 367,33 €	130 000,00 €	171 399,57 €
II- BUDGET DES SERVICES A CARACTERE ADMINISTRATIF					
Total II					
III- BUDGET DES SERVICES A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL					
Total III					
TOTAL I + II + III	82 023,34 €	69 991,10 €	29 367,33 €	130 000,00 €	171 399,57 €

LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITE -

Le Président du Syndicat Mixte
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
PLACE FAURE-MARCHANT
17390 LA TREMBLADE


Jean-Pierre TALLIEU